# *Pourquoi se syndiquer au SNES-FSU ?*

¤ **Pour défendre mes droits** individuels et collectifs

¤ **Pour être informé, conseillé et défendu** face à l'administration

¤ **Pour gagner des améliorations :** salaires, recrutements, conditions de travail, retraites, missions…

¤ **Pour appartenir au syndicat majoritaire** dans le second degré, le plus à même de peser et de construire un rapport de force efficace pour l'amélioration de nos métiers.

¤ **Pour réfléchir collectivement aux contenus et aux pratiques professionnelles** - promouvoir une vision exigeante des métiers de l'éducation.

¤ **Pour porter un projet ambitieux** pour l'École.

***Se syndiquer au SNES-FSU, c'est se donner les moyens d'agir individuellement et collectivement***

# *Le SNES-FSU dans l'action*

¤ **Collectivement, dans les luttes** contre la réforme des retraites, les E3C, la régionalisation de l'orientation, les salaires.
Le SNES-FSU a appelé à de nombreuses journées de grève et mis à disposition des outils d'analyse : simulateurs d'évolution des pensions, argumentaires, lieux de débat pour construire l'action la plus large possible.

¤ **A vos côtés, même à distance,** pendant la crise sanitaire en assurant une forme de continuité… syndicale ! Les militants du SNES-FSU ont répondu présents : réponses aux questions, interventions à tous les niveaux pour faire valoir vos droits, défense de la profession dans les médias…

¤ **Face à l'administration pour vous défendre et vous accompagner** tout au long de votre carrière et particulièrement pendant les mutations (vœux, barèmes, recours…).
Le SNES-FSU continue de dénoncer la loi dite de « transformation de la Fonction publique » qui supprime certaines compétences des CAPA et conduit à l'opacité des décisions de l'administration.